

Réf: Dossier N° : 47710

AVIS DE CONSTITUTION
**SOCIETE « SOCIETE DE VENTE DE COMPLEMENTS
ALIMENTAIRES » en abrégé «SOVCA »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE SICOGUI, 27 BP 98
ABIDJAN 27**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE VENTE DE COMPLEMENTS ALIMENTAIRES » en abrégé «SOVCA ».

Objet: L'importation de compléments et suppléments alimentaires ; Diverses activités se rattachant à l'objet social ; Et plus généralement, toutes opérations connexes.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE SICOGUI, 27 BP 98
ABIDJAN 27**

GERANT: Madame EDOUKOU EPSE BROU BOMO MARTHE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08530 du 28/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8000 du 28/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

